



ÉLIMINATION DE LA MOELLE ÉPINIÈRE : EFFICACITÉ DES MÉTHODES D'ABLATION DE LA MOELLE ÉPINIÈRE DES BOVINS

J.-P. FRENCIA

Depuis le 1er janvier 2002, l'ablation de la moelle épinière des bovins de plus de 24 mois est obligatoire préalablement à la fente en demi-carasses. Cette étude avait pour objectif d'évaluer l'efficacité des différentes méthodes d'ablation de la moelle. Les résultats montrent que les machines à aspirer les moelles permettent de diminuer les résidus de moelle de façon significative. La finition améliore encore les résultats obtenus.

ÉTAT D'ENGRASSEMENT DES CARCASSES : DIFFÉRENTES MÉTHODES DE MESURE

E. THOMAS

Actuellement, l'état d'engraissement des carcasses de bovins est évalué en fin de ligne d'abattage par une classification agréée. Toutefois, ce classement ne permet pas, actuellement, de prédire le rendement en découpe. De nombreuses techniques ont fait l'objet de recherche. Parmi celles-ci, l'impédancemétrie et la mesure du poids spécifique semblent être un bon compromis entre coût et efficacité en complément de la machine à classer.

DE NOMBREUSES VOIES D'INNOVATION POUR LE BŒUF

J.-P. VIGNAL

Pour remettre au goût du jour un produit à l'image prestigieuse, mais un peu vieillie face à une filière avicole changeante et dynamique, la filière bovine américaine a misé sur l'innovation dont en particulier l'innovation produit. Et dans ce domaine, relevant essentiellement de la stratégie d'entreprise, l'organisation professionnelle américaine (NCBA) a engagé un programme ambitieux d'appui.

ALÉAS DU MARCHÉ : LA RACE LIMOUSINE S'ADAPTE AUX CONTRAINTES

G. LIENARD, M. LHERM, M.-C. PIZAINÉ, J.-Y. LE MARÉCHAL, B. BOUSSANGE, J.-F. BELARD

L'étude présente l'évolution adaptative d'un échantillon constant d'exploitations d'élevage de bovins allaitants en race Limousine, sur 10 années. Celles-ci recouvrent une période particulièrement mouvementée, avec les quatre dernières années précédant la première réforme de la PAC, les trois années de sa mise en place, la première crise de l'ESB et les deux années de rétablissement qui suivent.

Cinq situations sont représentées : i/ des Naisseurs vendant leurs veaux en broutards de 7 à 9 mois, et pour certains des reproducteurs mâles et femelles, ceci dans deux régions différant par l'altitude et les potentialités agronomiques, le Plateau de Millevaches (700-800 m) et la Moyenne Corrèze (300-600 m) - ii/ des Naisseurs engraisant la totalité de leurs bovins, mâles, génisses et vaches, dans des zones se prêtant mieux aux cultures et au maïs fourrage.

L'étude est réalisée dans une optique de références, pouvant servir de repères pour le futur, déjà engagé par la mise en place de la deuxième réforme de la PAC (Agenda 2000) et l'irruption de la deuxième crise de l'ESB en octobre 2000, qui se prolonge.

L'analyse met en évidence l'excellente aptitude à la production de viande de la race, à la fois par sa bonne productivité en veaux et sa capacité à produire des bovins de boucherie d'âges très variés, notamment dès 13 à 15 mois (sans compter les veaux de lait sous la mère de 4 à 5 mois). L'étude montre aussi la grande diversité des systèmes de conduite possibles permettant la mise en valeur des territoires - i/ soit dans une optique d'occupation d'un espace menacé d'abandon comme ceux des zones d'altitude - ii/ soit au contraire dans un objectif de maintien d'un haut niveau d'emploi grâce à une intensification des troupeaux et des sols qui peut être menée avec des charges très contenues, sauvegardant une forte autonomie fourragère et dont les bilans azotés restent éloignés des risques de pollution des eaux.

La présentation des trajectoires d'évolution de chaque exploitation permet seule de mettre en lumière le rôle prépondérant des aspects humains et familiaux, notamment l'âge et les perspectives de succession à plus ou moins long terme, pour les décisions de développement, la croissance des troupeaux, leur amélioration génétique, les investissements et l'endettement.

L'adaptation au nouveau contexte créé par la deuxième réforme de la PAC et la deuxième crise de l'ESB est discutée, avec le maintien de l'installation des jeunes comme enjeu majeur pour l'avenir.